

Centre Social et Culturel

Siège social : Rue Serge Juste – BP 20075 – 59620 Aulnoye Aymeries

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Social et Culturel, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note intitulée « Principes Règles et méthodes comptables » de l'annexe concernant la provision pour risque d'emploi.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note II de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues au sein de votre structure.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des documents adressés aux membres.

Maubeuge, le 16 juin 2010

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.


Christophe Carlier
Commissaire aux comptes

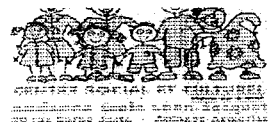
CHARGES

Situation au :

31-déc-09

N° DE COMPTES	INTITULES	REALISE GLOBAL 2009	REALISE GLOBAL 2008
606110	ELECTRICITE, GAZ	11 149.48	11 343.48
606130	CARBURANT	3 051.50	3 322.35
606170	EAU	-	39.72
606300	PETIT EQUIPEMENT, PETIT OUTILLAGE	1 653.55	724.98
606301	PETIT EQUIPEMENT INFORMATIQUE	2 491.27	1 334.55
606310	FOURNITURES D'ATELIERS OU D'ACTIVITES	6 808.99	6 525.62
606311	PRODUITS D'ENTRETIEN	1 628.30	1 611.76
606312	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	197.45	61.85
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 309.00	1 327.98
606800	AUTRES FOURNITURES	2 089.14	1 337.87
606810	ALIMENTATION BOISSONS	16 740.07	18 181.92
60	TOTAL ACHATS	48 118.75	45 812.08
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	5 615.30	8 280.16
613400	FRAIS D'HEBERGEMENT	1 479.91	2 150.05
613500	LOCATIONS MOBILIERES	2 943.99	2 070.03
614000	CHARGES LOCATIVES (alarme)	1 354.31	545.38
615000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 635.43	2 758.41
615600	MAINTENANCE	1 225.11	1 052.74
616000	PRIMES D'ASSURANCE	6 101.36	6 112.49
618100	DOCUMENTATION GENERALE	871.04	728.10
618300	DOCUMENTATION TECHNIQUE	847.11	827.55
618500	FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFER.		
618600	FORMATION DES BENEVOLES	510.00	510.00
61	TOTAL CHARGES EXTERNES	23 583.56	25 034.91
621400	PERSONNEL DETACHE OU PRETE	-	8 686.26
622600	REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES	4 150.00	3 910.92
622700	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	50.00	-
622800	COMMISSIONS ANCV	8.00	2.00
623000	PUBLICITE	2 347.79	284.95
623800	DIVERS (dons, étrennes...)		30.00
624800	TRANSPORTS DIVERS (péage, stationn)	620.60	329.50
625200	DEPLACEMENT DU PERSONNEL	656.62	569.91
625300	DEPLACEMENT POUR FORMATIONS	325.81	156.90
625600	MISSIONS ET RECEPTIONS	816.09	364.66
625800	REPAS FORMATION	49.50	170.80
626100	FRAIS POSTAUX	2 909.36	3 279.95
626200	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 435.66	2 176.12
626700	LIGNES SPECIALISEES INFORMATIQUE	350.00	150.00
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	103.50	88.05
628100	COTISATIONS	3 583.53	3 575.43
628200	DROITS D'ENTREES S/ACTIVITES	12 065.00	10 552.03
628210	TRANSPORTS D'ACTIVITE ET D'ANIMATION	6 334.24	8 000.74
628220	SOUS TRAITANCE	3 353.90	12 299.00
628280	TRX DE REPRODUCTION	675.01	775.89
628500	FRAIS DE CONSEIL ET D'ASSEMBLEE	390.96	150.69
628600	FORMATION DES SALARIES ET BENEVOLES	5 404.06	2 545.00
62	TOTAL AUTRES CHARG. EXT.	46 629.63	58 098.80
631100	TAXE SUR LES SALAIRES	19 546.04	16 937.03
633300	FORMATION PROF.	8 084.24	7 381.11
635300	CARTES GRISES VEHICULES	302.50	-
63	TOTAL IMPOTS-TAXES-VERSEM. ASSIMILES	27 932.78	24 318.14
641000	REMUNERATIONS BRUTES	318 683.64	292 729.88
641200	CONGES A PAYER	1 942.31	1 809.28
645100	CHARGES SOCIALES	111 633.15	100 889.11
645810	REPAS PRIS SUR PLACE		572.00
645820	TRANSPORTS PRIS EN CHARGE	96.60	-
647000	AUTRES CHARGES SOCIALES	1 095.54	1 095.53
647100	OEUVRES SOCIALES	176.00	291.97
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	433 627.24	397 387.77
651600	DROITS D'AUTEURS (SACEM-SPRE)	382.97	282.03
654000	CREANCES IRRECOURVABLES		
65	TOTAL CHARGES SUPPLETIVES	382.97	282.03
681100	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 871.18	6 655.25
681500	DOTATIONS AUX PROVISIONS	27 174.00	32 434.00
689400	ENGAGEMENTS A REALISER	7 460.45	7 000.00
68	TOTAL DOT. AUX AMORT. ET PROVISIONS	39 505.63	46 089.25
***	CHARGES D'EXPLOITATION : TOTAL 1	619 780.56	597 022.98
66	CHARGES FINANCIERE : TOTAL 2	-	-
671200	PENALITES ET AMENDES FISCALES		21.00
671800	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		179.37
672000	CHARGES EXCEPT. S/ EXERCICES ANTERIEURS	479.46	3 197.04
675000	VALEUR BRUTE DES ELEMENTS D'ACTIF		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES : TOTAL 3	479.46	3 397.41
***	TOTAL DES CHARGES	620 260.02	600 420.39

Visa pour
authentification
KPMG S.A.



PRODUITS

Situation au : 31-déc-09

N° DE COMPTES	INTITULES	REALISE GLOBAL 2009	REALISE GLOBAL 2008
706100	PARTICIPATION DES USAGERS	21 399.76	20 470.83
706110	AIDES INDIVIDUELLES Conseil Général	198.51	205.80
706130	TICKETS LOISIRS et J'LOISIRS	1 722.84	1 526.66
706120	CHEQUES VACANCES	10.00	-
	PARTICIPATIONS DES USAGERS	23 331.11	22 203.29
708400	MISE A DISPOSITION PERSONNEL FACTURE	983.65	1 213.04
708800	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	5 135.72	8 602.68
	REMUNERATION DES SERVICES	6 119.37	9 815.72
741100	SUBVENTION ETAT CNASEA (CAE)	24 512.41	20 304.82
741140	SUBVENTION ETAT (Contrat Adulte Relais)	59 783.59	43 372.69
741500	ETAT POLITIQUE DE LA VILLE/CUCS	11 950.00	12 650.00
742200	REGION SUBV. DE FONCTIONNEMENT	7 596.00	
742600	REGION PRSP	10 600.00	10 600.00
742610	REGION QUARTIER D'ETE	1 500.00	2 000.00
743100	DEPARTEMENT ANIMATION GLOBALE	21 749.12	21 160.80
743200	DEPARTEMENT POSTE AILE	44 342.64	43 237.31
743610	DEPARTEMENT LJV / VVV	10 800.00	9 510.00
743620	DEPARTEMENT p/ ALSH	1 400.00	1 500.00
744100	SUBVENTION COMMUNE	236 000.00	236 000.00
745000	CAF REAAP	-	1 500.00
745100	CAF SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	68 743.47	70 608.02
745200	CAF SUBV. ALSH (suivant guide d'évaluation)	6 022.05	-
746100	P.S. CNAF ANIMATION GLOBALE	54 373.00	52 902.00
746200	P.S. CNAF P/ ALSH	8 030.02	7 342.37
746400	P.S. CNAF ANIMATION COLLECT. FAMILIALE	12 127.00	11 799.00
746600	P.S. CNAF P/LJV VVV		638.89
748200	SUBVENTION FONDATION DE France		1 000.00
748240	SUBVENTION FONDATION SNCF		3 000.00
748400	SUBVENTION CRAM	10 000.00	15 690.00
748400	SUBVENTION Fonds de Participation des Habitants		500.00
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	589 529.30	565 315.90
756000	COTISATIONS ADHERENTS	1 419.15	1 368.05
756110	PARTICIPATION AUX FRAIS D'UTILISATION	64.98	66.91
758100	REMBST HABITAT FORMATION	5 227.35	2 116.33
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 711.48	3 551.29
78	REPRISE SUR AMORT., PROV. Et sur Fonds dédiés	726.00	10 042.00
79	TRANSFERT DE CHARGES	425.83	2 495.10
***	PRODUITS D'EXPLOITATION : TOTAL 1	626 843.09	613 423.30
76	PRODUITS FINANCIERS : TOTAL 2	1 752.15	3 612.91
771800	PRODUITS EXCEP. S/OPERATION DE GESTION		466.44
772000	PRODUITS EXCEP. S/EXERCICES ANTERIEURS	6 397.42	1 588.75
775000	PRODUITS DE CESSION DES ELEMENTS ACTIF		
777000	QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT	2 509.72	2 380.20
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS : TOTAL 3	8 907.14	4 435.39
***	TOTAL DES PRODUITS	637 502.38	621 471.60

EXCEDENT ou DEFICIT avant affectation

17 242.36

21 051.21

Visa pour
authentification
KPMG S.A.

ANNEXE – EXERCICE 2009

I- Faits caractéristiques

En raison des travaux de rénovation liés à l'ANRU qui ont débuté en Février 2009, le Centre Social et Culturel a provisoirement déménagé dans l'ancienne Ecole Socquet, rue Serge Juste à AULNOYE AYMERIES en janvier 2009. Il est prévu une réintégration dans les locaux Place du 8 Mai 1945 à AULNOYE AYMERIES en début d'année 2010.

Autres faits caractéristiques : néant

II- Principes – Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels de l'exercice 2009 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales applicables en la matière, et dans le respect du principe de prudence.
- Durant cet exercice, il a été fait application des règlements CRC2004-06 du 23/11/1984 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC2002-10 du 22/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.
- La Caisse d'Allocations Familiales de Maubeuge a octroyé au Centre Social et Culturel une subvention d'investissement d'un montant de 7590,90 €. La quote-part amortie en 2009 est de 2509,72 € alors que les subventions totalement amorties au 01/01/2009 représentent 6778,38 €.
- Pour la quatrième année consécutive, la provision pour risque d'emploi a été réajustée en fonction de l'ancienneté et de la rémunération de chaque salarié permanent.
- Concernant les fonds dédiés, une somme à rembourser depuis l'année 2002 d'un montant de 4573 € a été annulée en produits exceptionnels (nous estimons qu'étant donné l'antériorité de la subvention, celle-ci ne sera pas réclamée). D'autre part, la Région nous a versé un premier acompte de 7596 € relatif à la réalisation d'un film sur la mémoire des habitants du quartier « Fâche du Bouvier ». Au 31/12/2009, seules quelques dépenses ont été réalisées (135,55 €). La différence de 7460,45 € a donc été enregistrée en fonds dédiés pour une utilisation en 2010.
- L'association a utilisé le mode linéaire d'amortissement pour toutes les immobilisations.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

❖ Installation, agencement bâtiment	10 ans
❖ Matériel technique d'activité	3 ans
❖ Matériel de transport	5 ans
❖ Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
❖ Logiciel informatique	1 an
❖ Mobilier	5 ans

Suite à de nouvelles acquisitions financées en partie grâce à une subvention d'investissement octroyée par la C.A.F. de Maubeuge,

- ✓ le poste matériel technique d'activité a augmenté de 1046,50 € pour l'acquisition d'un camescope (446,50 €) et d'une sono portable (600,00 €).
- ✓ Le poste « matériel de transport » a également augmenté suite à l'acquisition d'un véhicule 9 places (Mercedes Vito) d'une valeur de 12264,50 €.
- ✓ Enfin, l'acquisition de mobilier de présentation a fait augmenter le compte « mobilier » de 1629,06 €.

La dotation aux amortissements des immobilisations s'élève à 4871,18 € en 2009.

- Le Droit individuel à la formation (D.I.F.) a été revalorisé en 2009 et représente un nombre total de 960,25 h.
- Rémunération des dirigeants : les trois plus cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sont tous bénévoles : il s'agit du Président, du Vice-Président et du Trésorier

Visa pour
authentification
KPMG S.A.